

Une étude archéologique de la *carrería judaica* de Trets (Bouches-du-Rhône)

par Nathalie Molina (INRAP, UMR 6572, Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne) et Robert Thernot (INRAP, UMR 5140, Archéologie des sociétés méditerranéennes)

Le cadre d'intervention

La petite ville de Trets dans les Bouches-du-Rhône est située dans la haute vallée de l'Arc, voie de passage naturelle entre la Provence orientale et le couloir rhodanien, à une vingtaine de km à l'est d'Aix-en-Provence. Une communauté juive y est attestée par les textes au moins depuis le XIII^e jusqu'au XV^e siècle.

Un projet de réhabilitation de l'habitat ancien concerne notamment une partie des immeubles de la rue Paul Bert. Cette rue était nommée « rue des Juifs » jusqu'au début du XX^e siècle et l'une des maisons qui la borde est considérée par la tradition locale comme la synagogue médiévale. Eu égard à sa qualité architecturale et à son hypothétique fonction culturelle, elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1926. Si les autres maisons de la rue ont l'aspect habituel des maisons de village, la façade en question, en moyen appareil de taille, dotée d'arcs brisés et de fenêtres géminées, se distingue par sa prestance originelle, en dépit des nombreux remaniements dont elle a fait l'objet.

Un premier diagnostic archéologique

En raison du projet affectant ces constructions, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'Archéologie, et a été mené durant un mois pendant l'hiver 2009/2010. Le but de ce rapide examen était de mettre en évidence les principaux centres d'intérêt des immeubles affectés par le projet de réno-

vation, de faire un premier point sur les traces matérielles liées à la présence de la communauté juive au Moyen Âge dans ce quartier et en particulier sur



figure 1 : plan cadastral du quartier

l'hypothétique synagogue, et de permettre de quantifier les investigations archéologiques plus poussées à mener ultérieurement en fonction de l'impact du futur projet. Une partie du programme d'aménagement des bâtiments restait non définitif et devait prendre en compte les premiers résultats concernant l'hypothèse de la fonction religieuse de l'édifice le plus remarquable de la rue. Les recherches menées sur le terrain l'hiver dernier ont consisté à exploiter les informations tirées d'une part de sondages dans les sols des cours des caves et d'autre part des écroustages partiels pratiqués dans les murs des maisons. L'objectif était de rassembler des données sur la chronologie du bâti et sur les fonctions abritées par les bâtiments.

Le contexte historique

Trets occupe une place importante dans l'histoire de la Provence médiévale. Au milieu du Xe siècle, le val de Trets devient le fief de l'une des plus vieilles lignées seigneuriales de la région. Cette lignée domine au cours du XIe siècle la vicomté et l'évêché de Marseille, ainsi que le monastère de Saint-Victor. Au siècle suivant, perdant leur emprise sur Marseille, certains de ses descendants se replient sur le val de Trets [Mazel 2008]. Le bourg de Trets bénéficie tout au long du Moyen Âge de son statut de point d'ancrage d'une prestigieuse lignée aristocratique qui le maintient à l'écart des luttes d'influences auxquelles se livrent ailleurs les pouvoirs civils, épiscopaux et monastiques. Au cours du XIVe siècle, un nouveau château est construit au sud près de l'église paroissiale, une enceinte est érigée pour faire face aux épidémies et aux exactions des Grandes Compagnies, et un studium pontifical s'installe.

Les travaux des historiens Fred Menkès [Menkès 1971] et Danièle Iancu-Agou [Iancu-Agou 1974, p. 87] rassemblent l'essentiel des données connues sur la communauté juive de Trets au Moyen Âge. Des témoignages écrits dont les plus anciens remontent à la fin du XIIIe siècle attestent de son existence. On sait qu'une charte de l'archevêque d'Aix datée de 1283 autorise les Juifs d'Aix et d'un certain nombre de villes et villages environnants, dont Trets, à posséder une synagogue et un cimetière, moyennant

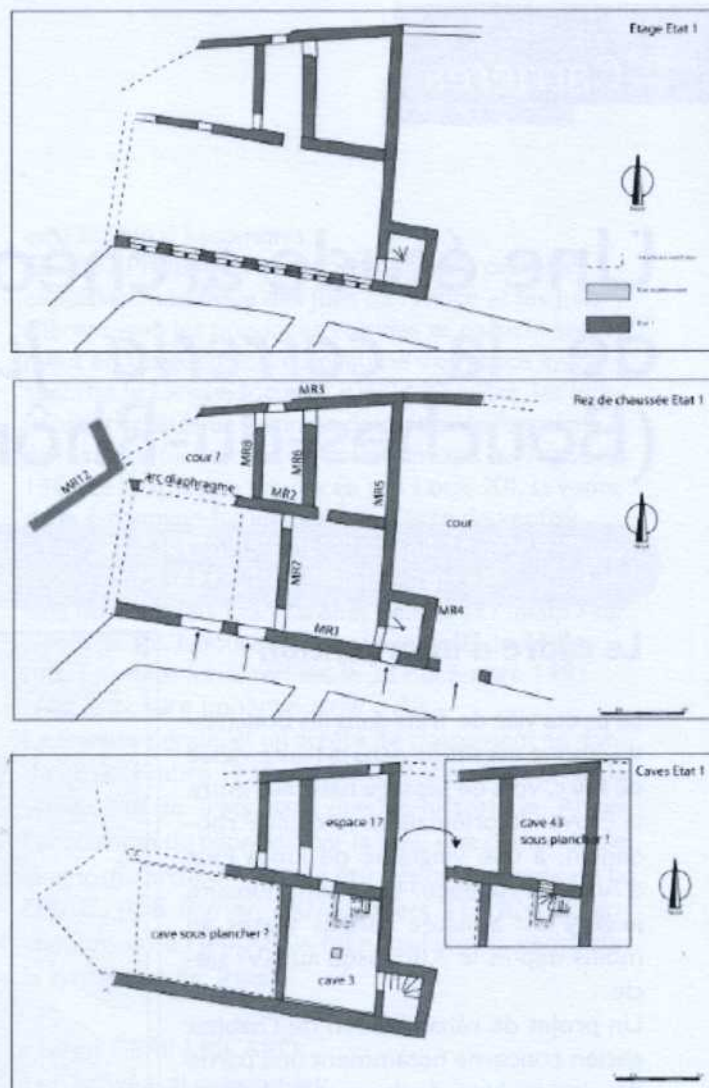


figure 2 : plan de l'état 1. R. Thernot INRAP

une redevance annuelle en poivre. En 1307, 4 à 5 familles sont citées dont une famille dite « de Trets ». Les épisodes successifs d'expulsions des Juifs de Languedoc à partir de 1306 ont pour conséquence un accroissement de la population juive de Trets comme dans toute la Provence, qui, indépendante du royaume de France, constitue une terre d'accueil pour ces exilés qui y retrouvent des communautés proches sur le plan culturel, tant dans les villes principales (Marseille, Aix, Arles, etc.) que dans les plus petites, les castra. Au cours du XIVe siècle, la communauté compte entre 6 et 10 feux, ce qui peut correspondre à une population de 40 à 60 individus. Les textes font mention d'une carreria judaica, d'une synagogue, d'un cimetière, d'un rabbin, de legs effectués au profit des œuvres charitables (syndic du Luminaire, dot des filles pauvres). Les actes notariés font état de location de maisons par les nobles aux Juifs, puis de vente de ces maisons à des acquéreurs juifs. Les biens immobiliers appartenant à des Juifs sont souvent situés autour de la carreria judaica, mais des Juifs possèdent aussi des maisons ailleurs, et en particulier près de l'église paroissiale, où un quar-

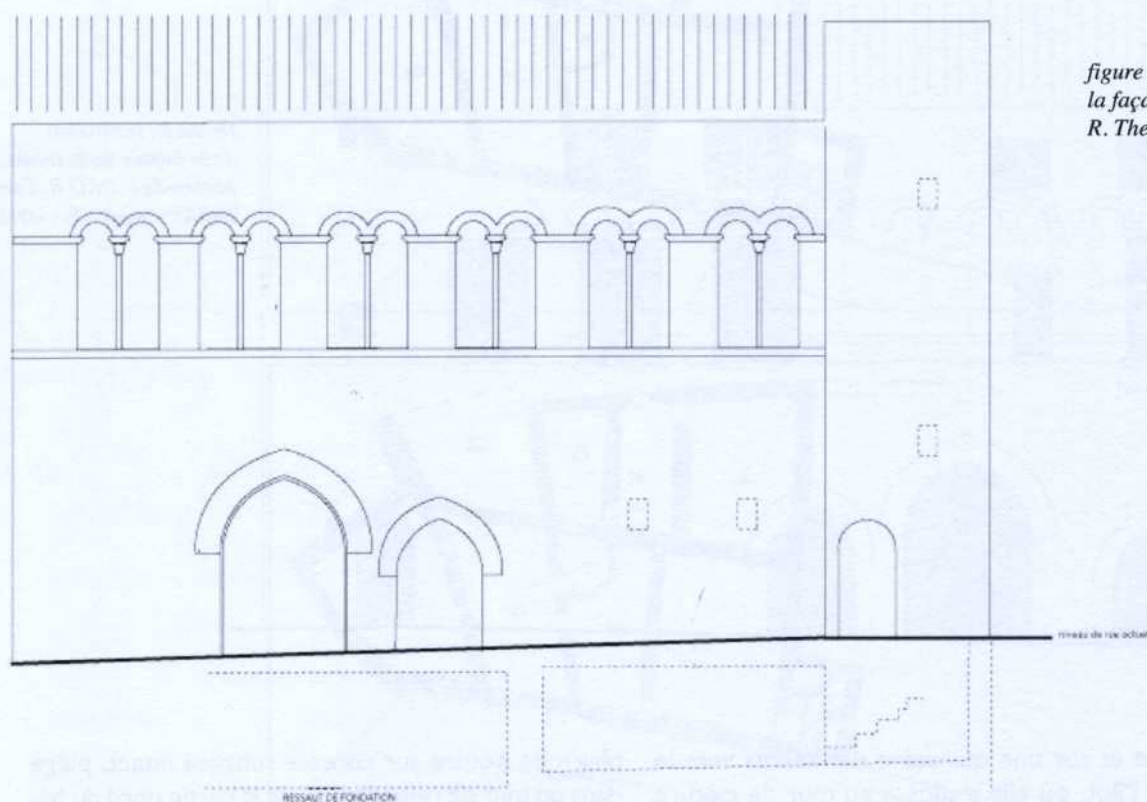


figure 3 : restitution de la façade du premier état.
R. Theriot INRAP

tier juif secondaire semble exister. Inversement, des propriétaires chrétiens ont des biens dans la *carrerria judaica*. La situation évolue ensuite défavorablement au cours du XV^e siècle. En l'absence d'étude des archives du XV^e siècle, l'histoire de la communauté juive n'est pas aussi bien cernée que pour le XIV^e siècle. L'acquisition du comté de Provence par le roi de France en 1481, les exactions contre les Juifs qui se multiplient depuis les années 1460, le regroupement des communautés dans les villes principales du comté, les conversions de certains notables signent partout le déclin des petites communautés des *castra* comme celle de Trets [Iancu-Agou 1998]. En 1492, avant même l'expulsion définitive des Juifs de Provence (1501), le bâtiment de la synagogue est vendu par des Juifs de Trets installés à Marseille [Iancu-Agou 2010].

Le tissu urbain et la topographie

Le site de Trets est installé sur une éminence dominant la plaine alluviale de l'Arc. L'organisation de la trame viaire résulte à la fois des contraintes topographiques, des phases successives d'accroissement de l'agglomération, et de l'existence de trois points de focalisation de l'habitat : la place Pailheiret que Fred Menkès identifie à la *Platea Fori* (place du marché) des textes, sur laquelle donnait le *fortalicium*

de l'un de co-seigneurs de Trets [Menkès 1971 p. 295], l'église paroissiale plus au sud et enfin le château. Un haut mur de clôture correspondant à une rupture de pente divise l'îlot qui borde la rue Paul Bert au nord. Ce mur semble prolongé dans le parcellaire par un tracé parallèle à la rue qui pourrait traduire une ancienne limite de l'habitat.

La *carrerria judaica*, large de 2,50 m à 3,00 m, est située près de l'un des premiers noyaux historiques de l'agglomération décelable dans le quadrilatère densément bâti qui donne sur la place Pailheiret (figure 1 : plan cadastral du quartier). Une impasse greffée sur la rue Paul Bert vers le sud pourrait trahir la présence d'une ancienne voie de communication entre cette rue et la place.

La maison de la rive nord de la rue Paul Bert (parcelles 105, 108, 109 et 121).

La grande maison de la rive nord de la rue succède à un bâti plus modeste fait de murs en terre sur solins de pierre daté des X^e – XII^e siècles, comme l'a montré un sondage dans la cour orientale. Cette maison, datable dans son état primitif de la fin du XIII^e siècle en fonction des quelques éléments de décor préservés, se développe sur 19 m en façade

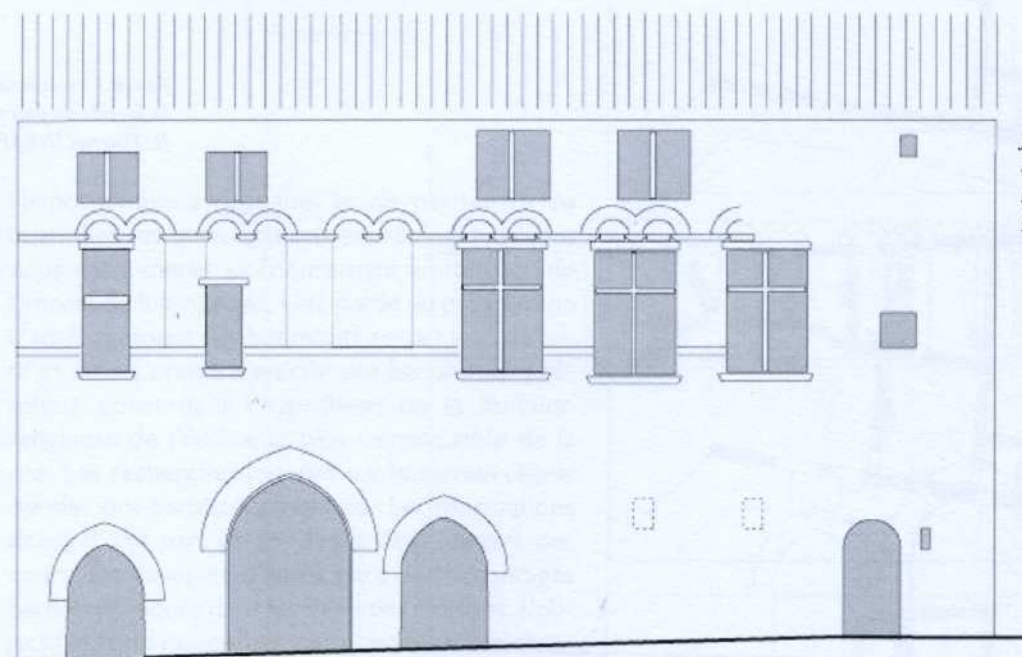


figure 4 : restitution
de la façade de la fin du
Moyen-âge. DAO R. Thernot
INRAP

sur la rue et sur une quinzaine de mètres vers le cœur de l'îlot, où elle s'adosse au mur de clôture médian (figure 2 : plan de l'état I. R. Thernot INRAP). Elle se compose d'un vaisseau rectangulaire en rive de la rue, long de 16,50 m et large de 8,50 m, à l'angle oriental duquel est accolée une tour d'escalier hors-œuvre de 2,50 m sur 4,50 m, et à l'arrière, d'un second corps de 9 m sur 7 m accolé au premier. Une cour aurait occupé l'angle nord-ouest. Elle compte trois niveaux : caves et rez-de-chaussée à vocation utilitaire et étage noble résidentiel. Le rez-de-chaussée s'ouvre sur la rue par une porte piétonne axiale flanquée d'une porte charretière, toute deux couvertes en arc brisé. La probable cour au nord-ouest est accessible par un arc de 6 m de portée percé dans la façade nord. Le pignon occidental a disparu et seul subsiste son arrachement. Le plancher de l'étage est restituable à 5 m au-dessus du rez-de-chaussée. À l'étage, la pièce sans partitions internes décelables mesure 15,50 m de long et 7 m de large. Elle est éclairée en façade par une série de 6 baies géminées. La façade est parementée en moyen appareil. Des cordons moulurés saillants régnant à hauteur d'appui et de tailloir, courent sur toute la longueur de la façade (figure 3 : restitution de la façade du premier état. R. Thernot INRAP). Les autres murs, refends, pignons ou façades arrière, sont en petit appareil irrégulier.

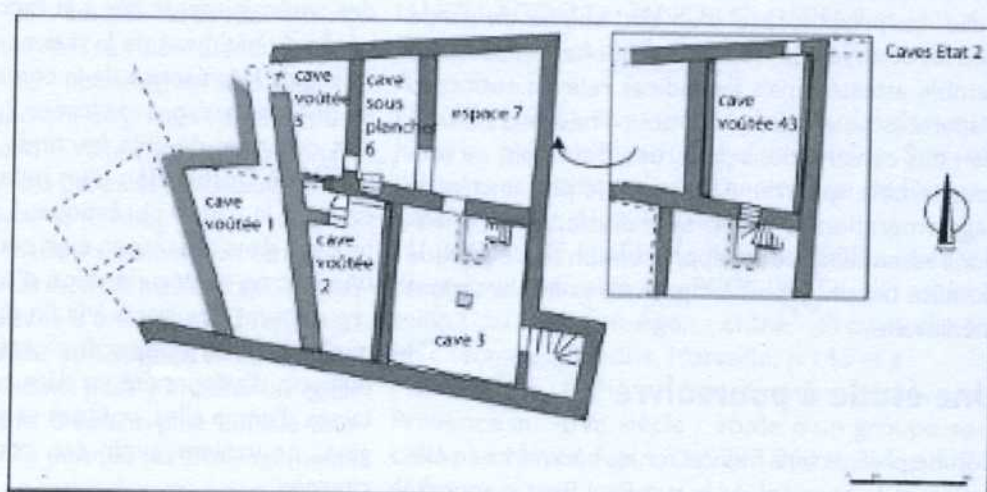
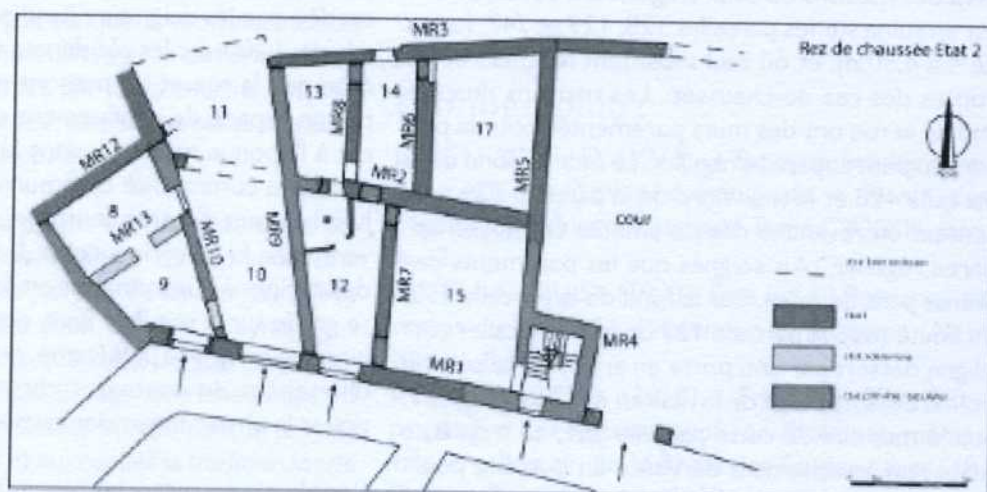
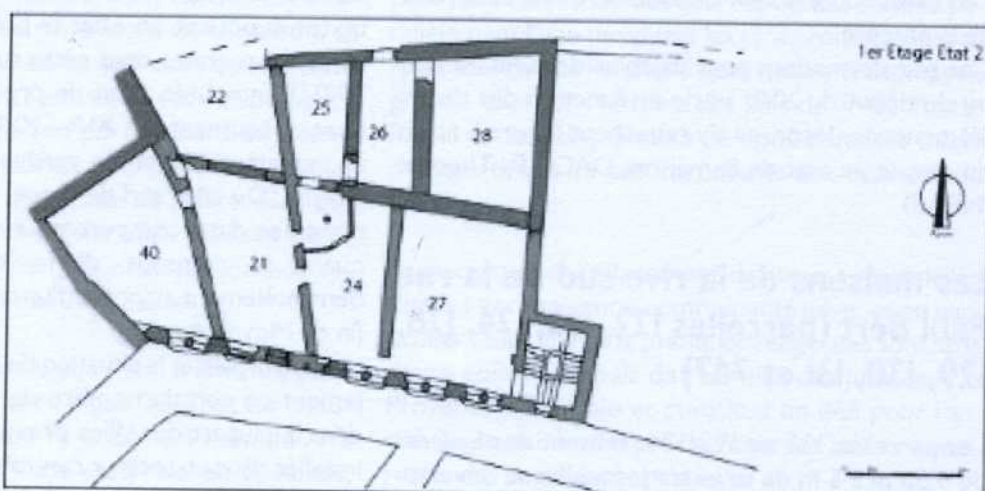
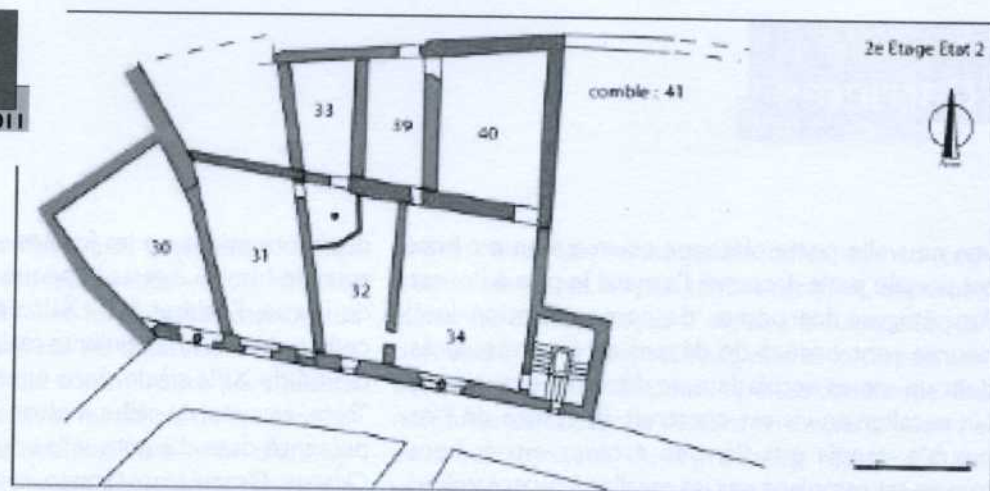
La toiture d'origine disparue était soutenue par des poutres de 7 m de portée portant sur les façades nord et sud. Les poutres reposaient sur des consoles en pierre taillée, à présent bûchées. Un seul exem-

plaire de poutre sur console subsiste intact, piégé dans un mur de refend tardif de la partie nord du bâtiment. La hauteur de l'étage sous la retombée des poutres était de 4,50 m. À l'est de cette grande maison, prend place une cour s'ouvrant aujourd'hui sur la rue par une large baie en arc segmentaire, et limitée au nord par le haut mur de clôture évoqué plus haut. Aucune communication directe entre le rez-de-chaussée et cette cour n'a été décelée, pas plus que de fenêtre à l'étage.

De profondes transformations vers 1500.

La maison subit de profondes modifications qui affectent sa structure même, mais elle reste un ensemble architectural homogène (figure 4 : restitution de la façade de la fin du Moyen-âge. DAO R. Thernot INRAP). Les anciens planchers sont détruits. La hauteur des étages est diminuée de façon à ajouter un niveau supplémentaire. De nouvelles fenêtres sont percées en cohérence avec les nouveaux étages. Il s'agit de baies à meneau et croisillon dont un élément a été retrouvé dans un remblai de démolition. Les cordons saillants animant l'ancienne façade sont conservés ; les blocs d'appui démontés sont récupérés et les cordons reconstitués dans le bouchage des anciennes baies géminées ainsi qu'au niveau des appuis des nouvelles fenêtres. Des murs de refend assurent le soutien des planchers et préfigurent les futures divisions de la maison. À l'ouest,

figure 5 :
plan du deuxième état de la
maison,
DAO : R. Theriot INRAP



une nouvelle porte piétonne couverte en arc brisé est percée pour desservir l'espace le plus à l'ouest. Aux étages, des portes de communication intérieures sont ornées de décors en stuc moulurés, dont un arc en accolade avec décor de branchages. Un escalier en vis est construit au centre de l'immeuble, tandis que l'ancien escalier en vis hors-œuvre est remplacé par un escalier à quatre volées. Des caves voûtées sont creusées à l'ouest et au nord de la parcelle.

Ces transformations sont datables de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle en fonction des divers éléments de décor qui s'y rattachent (figure 5 : plan du deuxième état de la maison, DAO : R. Thernot INRAP).

Les maisons de la rive sud de la rue Paul Bert (parcelles 122, 123, 124, 128, 129, 130, 131 et 747)

Les parcelles 122 et 123/124 forment des lanières de 4,50 m à 5 m de large sur lesquelles se développent des maisons de deux étages, sans caves. Le bâti est en ruine sur les parcelles 128, 129 et 747, larges de 4 à 4,50 m, et où seul subsistent les murs et les voûtes des rez-de-chaussée. Les maisons du côté sud de la rue ont des murs parementés pour la plupart en petit appareil irrégulier. Le mur du fond de la parcelle 128 et le mur nord de la parcelle 129 présentent en revanche des parements en moyen appareil régulier, plus soignés que les parements des autres pans de murs. Sur le fond de la parcelle 130, en limite avec la parcelle 129 un grand escalier rectiligne dessert par une porte en arc brisé, le second et le troisième étage de la maison de la parcelle 131. Sur le mur sud de cette parcelle 131, au troisième étage, un arrachement de voûte en berceau pourrait indiquer le démantèlement d'un transept de chapelle. La préexistence d'un bâti soigné en partie détruit et noyé dans les constructions vernaculaires semble attestée mais les indices relevés sont trop disparates pour permettre pour l'heure la restitution des constructions disparues. Toutefois, ce secteur semble appartenir au noyau le plus ancien de l'agglomération et recèle sans doute des informations essentielles pour l'appréhension de l'évolution du tissu urbain depuis les premières implantations médiévales.

Une étude à poursuivre

L'étude préliminaire menée sur les bâtiments en élévation et le sous-sol de la rue Paul Bert a apporté

des informations sur les formes et l'évolution du bâti entre le Moyen Âge et l'époque moderne. Au nord de la rue, l'habitat X^e - XII^e siècles fait place à la construction d'une opulente maison dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Sans équivalents conservés à Trets, ce type de riche maison polyvalente est représenté dans d'autres villes du midi (Montpellier, Orange, Draguignan, Grasse, etc.). Ces maisons traduisent le statut social de leur propriétaire. Les textes évoquent en effet la présence de propriétaires aristocrates dans cette rue [Menkès 1971 p. 297]. L'immeuble subit de profondes transformations au tournant des XV^e - XVI^e siècles mais garde un caractère soigné, en particulier dans son décor interne. Du côté sud de la rue, à l'inverse, un bâtiment non daté, comportant un vaisseau voûté évoquant le transept d'une chapelle subit un démantèlement au profit d'un habitat modeste de la fin du Moyen Âge.

Le tissu urbain et la situation de la rue appellent également un certain nombre de réflexions. Comme dans la plupart des villes provençales, les Juifs sont installés dans un secteur central, proche des lieux du pouvoir, civil ou religieux. À Trets, la protection accordée par les seigneurs justifie la proximité de la rue des Juifs avec les résidences aristocratiques. On note que la rue et les maisons qui la bordent n'est pas un espace de confinement comme cela sera le cas à l'époque moderne dans les Etats Pontificaux, mais une commodité communautaire puisque des Juifs habitent d'autres lieux et que des Chrétiens vivent dans la *carrería judaica*. Il sera intéressant de déterminer à quel moment est fermée l'impasse qui se greffe sur la rue Paul Bert, conférant à cette dernière un caractère plus fermé, qui évoque malgré les différences de contextes chronologiques et politiques la physionomie des carrières du Comtat.

L'étude n'a en revanche pas pu mettre en évidence des aménagements liés à la fonction cultuelle supposée du bâtiment de la rive nord, ni d'indices matériels de la présence de la communauté juive dans les diverses maisons explorées. Le sous-sol du quartier, constitué de grès fracturés, ne semble pas favorable à l'installation d'un mikvé alimenté par les eaux de la nappe phréatique. Le bain rituel, s'il se trouvait dans ce secteur, était peut être alimenté par un système de récupération d'eau pluviale. Le surcreusement des caves à la fin du Moyen Âge a cependant pu faire disparaître certains indices. Aucun puits n'a d'ailleurs été vu dans ces caves, mais certaines d'entre elles, voûtées et sans escalier à l'origine, pourraient avoir été conçues comme des citernes.

Quelques pistes de réflexion se dessinent toutefois par la mise en perspective des observations menées sur le grand bâtiment avec les données connues de l'histoire des Juifs de Trets. Au début du XIV^e siècle, le développement de la communauté juive autour d'une *carrería judaica*, avec les achats de maisons auprès de propriétaires nobles, l'installation d'une synagogue associée à la gestion des œuvres charitables impliquent la mise en place d'équipements communautaires. Les grandes dimensions de la maison, sa prestance architecturale et ses circulations complexes sont propices à l'accueil de ces équipements. Son pignon oriental ne comporte aucune ouverture et les pièces qu'elle abrite sont donc compatibles avec l'aménagement d'une salle de prière, bien que les volumes imposants qu'elle offre puissent paraître surdimensionnés par rapport à la modeste population juive tretoise au XIV^e siècle.

La coïncidence chronologique entre la vente de la synagogue en 1492 [Iancu-Agou 2010] et les transformations qui affectent l'immeuble à la fin du XVe ou du début du XVI^e siècle est à relever. Toutefois, ces transformations ne suffisent pas à identifier ce bâtiment à la synagogue vendue. Il est vraisemblable que tous les biens immobiliers de la *carrería judaica*, cédés après leur départ par leurs anciens propriétaires juifs, aient subi des réaménagements en raison du changement de propriétaires.

Le dernier élément à prendre en compte est le parallèle que l'on peut établir entre cet immeuble et la maison de la rue de la Juiverie de Draguignan [Fray 2001] considérée elle aussi comme la synagogue sans autres arguments que ceux de la tradition locale. Dans les deux cas, il s'agit de riches maisons polyvalentes du XIII^e siècle, situées dans la juiverie de chacune des villes et auxquelles la tradition locale attribue la fonction de synagogue. Deux hypothèses peuvent être avancées : soit les rares maisons remarquables de ces quartiers se voient attribuer cette fonction à posteriori par l'historiographie locale, soit de telles maisons disposant de grands volumes pouvant abriter des fonctions religieuses et offrant une image valorisante ont été propices à l'installation des instances communautaires juives.

Mais même si cette maison a accueilli un temps les instances communautaires, il est possible que la salle de prière se soit déplacée d'une maison à l'autre en fonction des divers aléas au cours du temps. L'utilisation de lieux préexistants pour y installer les équipements culturels rend d'autant plus difficile leur identification matérielle puisque les aménagements nécessaires peuvent ne laisser aucune trace, hormis

le bain rituel. Les investigations doivent se concentrer sur les traces les plus ténues : graffitis, dépotoirs alimentaires, sépultures d'objets du culte, adéquation entre les préceptes religieux et la disposition des lieux reconstituée pour l'époque concernée. De nombreuses questions restent en suspens et on ne peut que se réjouir de la prochaine reprise des investigations archéologiques sur la rue Paul Bert. La poursuite de l'étude des sources écrites semble parallèlement l'une des pistes les plus prometteuses au regard de ce que les chercheurs nous ont déjà appris grâce à elles sur l'histoire des Juifs de Trets. Toutefois, il reste indispensable de confronter les informations tirées de ces documents aux données de terrain.

La discrétion et l'effacement des traces matérielles laissées par l'ancienne communauté juive, et en particulier celles liées aux pratiques religieuses sont sans doute consubstantiels de l'histoire des Juifs dans la Provence médiévale et constitue un défi pour l'archéologie qui étudie précisément les traces matérielles des sociétés du passé.

Bibliographie :

- IANCU-AGOU D. (1974), « Topographie des quartiers juifs en Provence médiévale », *Revue des Etudes Juives, Historia Judaica*, Tome CXXXIII, fasc. 1 – 2.
- IANCU-AGOU D. (1998), *Être Juif en Provence au temps du Roi René, Présences du judaïsme*, Albin Michel, Paris.
- IANCU-AGOU D. (2010), « Provincia judaica, topographie des quartiers juifs en Provence médiévale », collection de la revue des *Etudes Juives*, 48, Peeters, Paris, Louvain, 2010
- IANCU-AGOU D., IANCU C. (1995), *Les Juifs du Midi, une histoire millénaire*, Editions A. Barthélemy, Avignon.
- FRAY Fr. (2001), « Les maisons médiévales de la rue Juiverie à Draguignan », *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologique de Draguignan et du Var*, 41, p.131-140.
- MAZEL Fl., LE HUËROU A. coll. (2008), « Les vicomtes de Marseille » in PECOUT Th. dir. « Marseille au Moyen-Âge, entre Provence et Méditerranée », Désiris, Marseille, p.145 et s
- MENKES Fr. (1971), « Une communauté juive en Provence au XIV^e siècle : étude d'un groupe social. », *Le Moyen Age*, n°2 p.227-303 et 3-4, p.417-450.